

On distingue **deux catégories de livres** : les *livres de fiction* et les *ouvrages documentaires*.
Sur le dos de chaque livre se trouve la *cote* qui permet de le chercher ou de le ranger.

Les livres de fiction

Ils sont **classés par siècle** : un bandeau de couleur collé sur le dos du livre représente le siècle.

Brun : Antiquité Rouge : Moyen-Age , XVIe siècle Bleu : XVIIe siècle Violet : XVIIIe siècle
Rose : XIXe siècle Vert : XXe siècle Orange : XXIe siècle Jaune : Anthologie

A l'intérieur de chaque siècle, ils sont rangés par **ordre alphabétique au nom de l'auteur**.
Sur la cote sont notées les quatre premières lettres du nom de l'auteur.

Quand **on cherche un livre de fiction** sur les étagères, il faut donc en **connaître les références bibliographiques** ainsi que **le siècle où a vécu l'auteur et la cote**.

Les ouvrages documentaires

Ils sont **classés** en fonction de leur contenu, **par thème**. Pour cela on utilise une classification, la *Dewey*, dans laquelle toutes les connaissances ont été réparties en dix grandes classes symbolisées sur la cote par un chiffre (le premier sur la cote en partant de la gauche).

000	100	200	300	400	500	600	700	800	900
usuels	Philosophie	Religions	Sciences sociales/ Economie	Langues	Sciences pures	Sciences appliquées	Arts Loisirs Sports	Littérature	Histoire Géographie

Ces dix grands domaines de connaissance sont à leur tour divisés en sous parties.

Exemple :

Histoire-Géographie : 900
Géographie : 910
Géographie de l'Europe : 914
Géographie de la France : 914.4

Quand **on cherche un ouvrage documentaire** sur les étagères, il faut en connaître **les références bibliographiques** ainsi que la *cote*.

LEXIQUE

Dewey : classification de M. Dewey

Cote : étiquette au dos du livre qui donne les indications nécessaires à son classement. Elle est alphabétique pour les livres de fiction, numérique pour les ouvrages documentaires.

Livre de fiction : œuvre créée à partir de l'imagination de son auteur (roman, théâtre, nouvelle, conte, poésie)

Ouvrage documentaire : ouvrage instructif qui étudie un aspect particulier d'une réalité.

Références bibliographiques : informations qui permettent d'identifier un ouvrage (titre, auteur, éditeur, date, collection, nombre de pages)